



DESTINATAIRES : Médecins de la grappe CISSS BSL-Gaspésie
Gestionnaires et personnel des cliniques CDD-CDÉ
Gestionnaires et personnel des unités de soins

EXPÉDITEURS: Direction Optilab

DATE : Le 11 septembre 2020

OBJET : **Déploiement d'un nouveau formulaire permettant d'optimiser la priorisation des demandes urgentes de SARS-CoV-2(COVID-19)** - Note M-20-07

Afin d'optimiser et faciliter les soins aux usagers, une requête de priorisation des demandes urgentes est maintenant disponible. Ce nouveau formulaire permettra aux laboratoires de mieux repérer les demandes urgentes afin de traiter celles-ci dans des délais optimaux.

Bien que les codes du MSSS M1 à M4 sont toujours traités en priorité, certaines situations peuvent justifier un traitement urgent du spécimen tel que :

- Chirurgie urgente :
 - Tel que recommandé par le département d'anesthésiologie et selon le degré d'urgence chirurgicale, veuillez procéder à l'intervention nécessaire en prenant les mesures de précautions appropriées, sans attendre indûment le résultat de l'analyse.
- Cas asymptomatiques admis aux USI.
- Cas asymptomatiques admis avec un contexte épidémiologique jugé à haut risque (contact étroit, retour de régions à risque).
- Transfert inter établissement sans résultat au dossier dans les dernières 72 heures.
- Contact étroit d'un cas confirmé dans la communauté à la demande de la Santé Publique (enquête).
- Travailleur de la santé (autre que dans un contexte de dépistage systématique)

Le laboratoire pourra ainsi fournir le résultat de SARS-CoV-19 dans un délai de 4 heures (selon la volumétrie et le transport). Celui-ci sera transmis en temps réel, selon la procédure en vigueur. Il n'est donc pas nécessaire d'appeler le laboratoire afin d'obtenir le résultat.

Dans l'éventualité d'une situation particulière, il est toujours possible de communiquer avec un microbiologiste-infectiologue.

Merci de votre compréhension

La Direction Optilab